

# CDU

## COMMISSION DES USAGERS

En application du décret n°2016-726 du 1er Juin 2016,

il est instauré au sein de **la CLINIQUE DE CHAMPIGNY** une CDU

La Commission des Usagers a pour mission de **veiller au respect des droits des usagers** et de **contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge**. Cette commission facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.

<u>NOM</u>	<u>Qualité</u>	<u>Fonctions spécifiques exercées au sein de la CDU</u>
Mme ALCANTARA	Directrice de la clinique	Présidence
Mme MALHARBE	ATTACHEE DE DIRECTION/RH	Membre Permanent
Mme PUGLIA	Association «UFC Que choisir » genevievepuglia@gmail.com	Représentant des usagers Vice-Présidente
M FERRERA	Association CLCV f.ferrera@clcv.org	Représentant des usagers
Mme PEREIRA-RODRIGUES	Association INDECOSA-CGT	Représentant des usagers
Dr ZIRNHELT	MEDECIN	Médiateur médical
Dr MANCEAU	MEDECIN	Médiateur médical suppléant
M GONCALVES	CADRE DE SANTE	Médiateur non médical
Mme MARCEL	NEUROPSYCHOLOGUE	Médiateur non médical suppléant
Mme DOS SANTOS	RESPONSABLE DES ADMISSIONS	Membre permanent
Mme CANALE	IDE	Membre permanent
M BOIGEAUD	CADRE DE REEDUCATION	Membre permanent
Mme HOUVENAEGHEL	RESPONSABLE QUALITE / PERSONNE CHARGEE DES RELATIONS AVEC LES USAGERS manon.houvenaeghel@ramsaysante.fr	Secrétariat

Vous pouvez exprimer oralement vos griefs en vous adressant à M GONCALVES, Cadre de santé. **Par ailleurs, vous pouvez solliciter le représentant des usagers, la personne chargée des relations avec les usagers, les médiateurs médicaux et non médicaux avec une prise de rendez-vous en appelant au :**

**01 86 86 10 01**

En cas d'impossibilité de faire valoir oralement vos griefs ou si les explications qui vous sont données ne vous satisfont pas, vous conservez la faculté d'adresser une plainte ou réclamation écrite à l'attention de la Direction de l'établissement, à l'adresse de la clinique.